

# 2012

## Modernisation de l'État ↙

- ↪ Mutualisation de services
- ↪ Maintien des services publics en milieu rural
- ↪ Rationalisation de la politique immobilière de l'État
- ↪ Garantie d'un service efficace et performant
- ↪ Évolution vers une administration exemplaire
- ↪ Modernisation de l'école : une concertation pour la refondation de l'école publique
- ↪ Devoir de mémoire
- ↪ Poursuite de la modernisation de l'Administration financière



# MODERNISER

## Une modernisation au service de la proximité

La modernisation de l'action publique s'est poursuivie en 2012 avec comme objectif d'améliorer la qualité du service rendu aux citoyens dans un souci constant d'optimisation des moyens.

### Mutualisation de services

#### Création du Service Interministériel Départemental d'Information et de Communication (SIDSIC)

Créé le 1er juin 2012, le SIDSIC regroupe en un guichet unique, l'ensemble des personnels SIC de la préfecture et des deux directions départementales interministérielles (DDT et DDCSPP). Il est composé d'un effectif de 13 agents, qui interviennent dans les domaines de l'informatique, de la communication et de la téléphonie sur l'ensemble des sites de ses trois administrations.

### Maintien des services publics en milieu rural

#### Développement des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) en Ariège

Les MSP contribuent à assurer l'accès aux soins de la population et sont un des éléments de réponse à la désaffection des jeunes médecins pour la médecine générale et aux problèmes de la démographie médicale.

En Ariège, plusieurs projets ont été labellisés, témoignant tout l'intérêt et le dynamisme des élus et des professionnels de santé dans les territoires identifiés comme fragiles par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

C'est ainsi que la Maison de Santé de Vicdessos a été inaugurée en décembre 2012.

Les projets de Castillon-en-Couserans et de Oust / Massat ont été labellisés respectivement aux mois de juin et décembre 2012.

Ces projets viennent compléter les deux MSP en cours de construction, sur les communes de Mirepoix et d'Ax-les-Thermes, qui ont été labellisées en 2011.

Enfin, deux nouvelles MSP sont à l'étude, l'une à La Bastide-de-Sérou et l'autre à Daumazan-sur-Arize.

Au total, le coût des MSP installées et en cours de construction, s'élève à environ 6 290 000€. Ces projets sont subventionnés à hauteur de 50% par l'État, l'ARS, le Conseil Régional et les fonds européens.



Inauguration MSP de Vicdessos

#### Regroupement de services sur un même lieu

#### Accueil de l'Office National des Forêts (ONF) à la sous-préfecture de Saint Girons

La sous-préfecture a le projet d'accueillir dans ses locaux les services de l'ONF (6 personnes) en 2013. Pour ce faire, des gros travaux ont été engagés (70 914 €) en 2012. Les aménagements intérieurs des locaux se poursuivront début 2013.

#### Transfert des naturalisations et accueil d'un deuxième défenseur des droits à la sous-préfecture de Pamiers

Depuis le 16 juillet 2012, la sous-préfecture de Pamiers gère les dossiers des naturalisations pour l'ensemble du département et organise les cérémonies officielles d'accueil dans la nationalité.

Autre action mise en place depuis le 1er novembre 2012, l'accueil en sous-préfecture de Pamiers du deuxième délégué du défenseur des droits, M.

Jean Parra, nommé aux côtés de Dominique Latrille, pour traiter des dossiers de tout le département.

Ces diverses initiatives permettront, en densifiant l'occupation des sites et les missions qui y sont exercées, de conforter l'implantation des sous-préfectures dans notre département.



## Recomposition de l'organisation territoriale des services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) et des services de surveillance des douanes

Une nouvelle organisation des délégations territoriales de la DDT a été mise en place le 1er février 2012. Désormais, il existe deux délégations territoriales et quatre points d'ancrage territorial.

Ainsi, la délégation territoriale de Pamiers-Lavelanet dispose d'un siège à Pamiers et d'une agence à Lavelanet, celle de Saint-Girons-Foix a son siège à Saint-Girons et une agence à Foix.

Chaque délégation territoriale compte un responsable, une assistante par site en charge notamment de l'accueil et du renseignement urbanisme de premier niveau, un chef de pôle « application du droit des sols » (ADS) animant une équipe d'une dizaine d'agents, et un chef de pôle « ingénierie d'appui territoriale » (IAT) animant une équipe de 5 à 6 agents.

Cette nouvelle donne territoriale permet de concilier, dans un cadre budgétaire contraint, la qualité du service public de proximité, mais aussi l'intérêt des agents et des usagers (absence de mobilité imposées aux agents, pas de fermeture de site, renforcement du conseil aux collectivités par l'articulation de divers niveaux).

Les deux unités ariègeoises des douanes situées à Foix et à Ax-Les-Thermes, positionnées jusqu'en 2011 sur le même axe routier ont été regroupées avec une localisation à Ax-les-Thermes en 2012. Ce regroupement s'est accompagné de la construction d'un nouveau bâtiment.



## Rationalisation de la politique immobilière de l'État

La réorganisation des services initiée en 2010 s'est accompagnée d'une nouvelle implantation géographique des administrations de l'État dans le département, en totale cohérence avec les orientations fixées par la nouvelle politique immobilière de l'État et de ses établissements publics.

En 2012, l'Ariège a achevé son Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI), issu des réorganisations des services de l'État (614 400 € de dépenses inscrites pour 708 000 € de produits de cessions soit un bilan positif de 93 600 €).

Les grands axes de la 2ème phase de ce schéma à venir sont les suivants :

- regroupement de 13 personnels de la subdivision de Foix sur le site de la DDT,
- regroupement des services de la pairie départementale au centre des finances publiques de Foix prévu en 2015,
- accueil des services de l'ONF à la sous-préfecture de Saint-Girons en 2013,
- déménagement du service de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) dans un bâtiment domanial permettant de libérer 100 m2 de surface louée,
- La Direction Départementale de l'Unité Éducative en Milieu Ouvert (DDUEMO) devra entreprendre des démarches en vue de limiter la surface occupée par son service (actuellement 378 m2 de surface utile nette pour 9 agents). La nouvelle implantation devra être en conformité avec la norme de 12 m2/agent.

Les gains attendus de la mise en œuvre de ce dispositif seraient de 1 283 m2 de surface utile nette soit 228,48 % de l'objectif assigné au département au titre des mesures immobilières en vue de la réduction des déficits publics.

En 2012, les salons de la préfecture ont accueilli le tournage de quelques scènes du film « La folle des Pyrénées », retraçant l'histoire vraie d'une femme découverte en 1807 par des chasseurs, errant dans les montagnes du Vicdessos, et emprisonnée au Château de Foix. Ce film, présenté en exclusivité à Auzat, a fait l'objet d'une diffusion sur France 2 en décembre 2012.

## Garantie d'un service efficace et performant

Plaçant le service à l'utilisateur au cœur de ses missions, l'administration départementale s'est engagée, en 2012 dans plusieurs démarches de gestion publique visant à améliorer ses procédures et garantir un bon niveau de qualité de service aux administrés.

### La démarche qualité

La préfecture de l'Ariège a été certifiée « Qualipref 2 » le 18 décembre 2012 à l'issue d'un audit réalisé par l'AFNOR.

Pour obtenir la qualification, la préfecture de l'Ariège s'est rendue conforme aux engagements du référentiel Qualipref 2 pour un module « accueil général » et un module « délivrance des titres ». Ces 2 modules comportent 13 engagements de service qui concernent l'accueil physique, l'accueil téléphonique, l'accueil sur internet, ainsi que le respect des délais affichés pour la délivrance des titres et leur sécurisation (lutte contre la fraude).

En 2012, l'investissement des services de la préfecture de l'Ariège a été confirmé à l'occasion de l'établissement du baromètre de la qualité des services publics. La préfecture se situe désormais à la 14<sup>ème</sup> place (sur 138 sites du réseau des préfectures), alors qu'elle occupait la 51<sup>ème</sup> place en 2011 (soit une progression en un an de 37 places).

### Des procédures d'accueil renouvelées

#### Un nouvel accueil au pôle usagers de la préfecture

Afin de répondre aux exigences de la démarche Qualité, aux consignes de sécurité et d'accessibilité, l'accueil des usagers à la préfecture de l'Ariège a fait l'objet d'aménagements spécifiques par la création d'un poste dédié au pré-accueil et l'installation de nouveaux guichets d'accueil.

Cette opération s'inscrit dans une dynamique d'amélioration du service rendu aux usagers et permet de satisfaire un triple objectif :

- la création d'une orientation rapide et précise des usagers entre les services du pôle,
- la réalisation d'un accueil sécurisé tant pour les usagers que pour les personnels,
- la prise en compte des consignes de sécurité édictées par le plan de protection de la Préfecture.



### Le nouveau site internet des services de l'État

Initié par le Ministère de l'Intérieur en octobre 2011, l'Internet Départemental de l'État (IDE) se présente comme un portail unique des services de l'État dans les départements. Il s'agit d'un projet interministériel qui prône non seulement la collaboration de l'ensemble des services de l'État mais également leur participation effective. Après le Tarn, l'Ariège est le deuxième département de la région Midi-Pyrénées à avoir mis en œuvre l'IDE ([www.ariège.gouv.fr](http://www.ariège.gouv.fr)) depuis le 22 novembre 2012.

Ce travail est l'aboutissement d'une réflexion engagée sur le territoire national afin d'en faciliter l'accès au grand public et aux collectivités. Par ailleurs, IDE est un élément majeur dans le cadre de la démarche Qualipref pour le volet e-administration. On peut noter depuis cette date une forte augmentation des connexions sur le site.



## Evolution vers une administration exemplaire

La France s'est engagée en ratifiant le protocole de Kyoto à réduire les émissions de gaz à effet de serre (EGES). La stratégie nationale de développement durable adoptée le 3 juin 2003 demande à toutes les administrations de réaliser un « bilan carbone » de leurs sites afin de pouvoir mettre en œuvre les mesures nécessaires pour réduire leurs EGES. En 2012, un bilan carbone a été réalisé à la préfecture, à la DDCSPP ainsi qu'à la DDT.

Chacune de ces administrations, dans le cadre du plan administration exemplaire, s'attache à mettre en œuvre

des actions visant à préserver l'environnement (politique d'achats de véhicules faiblement polluants, économies d'énergie, diminution de la consommation de papier tout en favorisant le recyclage, etc...).

### Modernisation de l'école : une concertation pour la refondation de l'école publique

Le département de l'Ariège a contribué en 2012 à la réflexion souhaitée par le gouvernement pour définir les nouvelles orientations de l'école de la République. Cette concertation nationale s'appuie, au niveau local, par la tenue de plusieurs ateliers. En Ariège comme dans les autres départements de l'académie, le recteur a souhaité que quatre thèmes de travail soient abordés :

- l'usage pédagogique dans le cadre de l'espace numérique de travail,
- l'accompagnement des élèves en situation de handicap vers l'insertion professionnelle,
- la prévention du décrochage scolaire,
- la restructuration du système éducatif.

La synthèse des débats menés au plan local a été communiquée au recteur pour une compilation académique qui servira à nourrir les propositions de la loi d'orientation adoptée en 2013.



### Devoir de mémoire

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) est l'opérateur majeur de la mémoire combattante. Il organise, au côté des services de la préfecture et de nombreux partenaires, toutes les cérémonies nationales commémoratives des grands événements de notre histoire. 2012 a été l'occasion de

rendre hommage, à travers la participation du préfet à plusieurs cérémonies départementales, aux déportés des rafles de l'année 1942, et de célébrer l'anniversaire de la bataille de Bir-Hakeim.

L'ONACVG a mené également des actions en faveur des jeunes générations :

- le concours national de la résistance et de la déportation,
- de nombreuses expositions itinérantes, dont une nouvelle en 2012 sur « Les juifs de France dans la Shoah », inaugurée par le préfet lors de la cérémonie départementale du 16 octobre 2012 au Château de la Hille



### La poursuite de la modernisation de l'administration financière

L'administration financière continue sa modernisation en adoptant un dispositif innovant pour la campagne de déclaration de revenus : le tiers de confiance.

Ce dispositif, dans lequel le tiers de confiance s'engage à télé-transmettre à l'administration la déclaration de revenus du contribuable et à lui communiquer, sur sa de-



mande, les pièces justificatives, s'inscrit dans la démarche de simplification et d'amélioration des relations avec les contribuables poursuivie par la DGFIP ces dernières années. Il constituera, également, un facteur d'encouragement à la télé-déclaration.

L'administration financière travaille également à répondre au mieux aux attentes des usagers : mise en

place du guichet fiscal unifié (SIP et trésorerie de proximité) pour toute question relative à l'assiette ou au paiement de ses impôts directs.

Enfin, l'administration financière poursuit la mise en œuvre de la nouvelle offre de services aux collectivités locales (stratégie de dématérialisation engagée avec les collectivités les plus importantes du département).

## PLUSIEURS VISITES OFFICIELLES EN 2012 DONT LA VENUE EN ARIEGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

En 2012, le département de l'Ariège a été le théâtre de plusieurs visites officielles, qui ont mobilisé les services du cabinet et l'ensemble des services de l'État. Le partenariat de qualité et d'échanges développé avec l'ensemble des élus dans le cadre de la préparation et de la planification de ces événements a contribué à leur pleine réussite.

C'est ainsi que 6 visites officielles ont été organisées en liaison avec les cabinets ministériels concernés :

- - le Président de la République au mois de **janvier**,
- - le Garde des Sceaux, Ministre de la justice et des Libertés en **février**,
- - la Princesse Alexandra de Grande-Bretagne en **août**,

- - la Ministre déléguée chargée de la décentralisation en **septembre** dans le cadre des états généraux de la démocratie territoriale,
- - la Ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme en **décembre**.



## LA VENUE D'UNE DÉLÉGATION AFHGANE EN ARIEGE

Deux vice-gouverneurs afghans accompagnés de leur interprète ont été accueillis à la préfecture de l'Ariège pendant 2 semaines dans le cadre d'une action de coopération entre la France et l'Afghanistan, pilotée par le ministère de l'Intérieur. Durant leur séjour, ils ont suivi un programme de visites orienté sur les sujets liés à l'aménagement du territoire, au développement local, à la protection des populations et à l'agriculture. Dans ce cadre, ils ont pu visiter différentes institutions afin d'observer leur fonctionnement et leur organisation.



## L'ACTIVITÉ D'UNE PRÉFECTURE EN CHIFFRES

» **TITRES** : 35 000 personnes reçues et 49 143 titres délivrés en 2012

- Nombre de cartes grises : 24 728
- Nombre de permis de conduire : 6352 dont 375 permis internationaux
- Nombre de cartes nationales d'identité : 13 135
- Nombre de passeports : 4928



### » CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ET CONTENTIEUX

- Nombre d'actes reçus : 19 515 dont 25% par télétransmission à travers l'application ACTES
- Nombre d'actes contrôlés : 4984
- Nombre de contentieux en cours : 233

### » AUTRES RÉGLEMENTATIONS

- Armes : 696 déclarations et 280 autorisations
- Vidéo-protection : 68 dossiers traités
- Environnement : 15 arrêtés de DUP et servitude, 3 arrêtés d'autorisation au titre des ICPE et 21 mises en demeure

### » ÉLECTIONS

- 2 élections nationales (présidentielles et législatives)
- 2 autres élections (Tribunal de commerce et Chambre d'Agriculture)